

Le Coquardit



N° 20 – Juin 2014

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

Le temps des projets

Le printemps est revenu et avec lui le temps des projets: ceux que l'on démarre, ceux que l'on reprend après l'hiver et ceux qu'on peut mener à terme. Dans notre commune, les projets les plus visibles pour la population sont ceux qui touchent l'aménagement de notre territoire: travaux de remise en état ou nouvelles constructions.

Dans chaque cas nous devons nous poser un certain nombre de questions: quelle

vision politique, quelle solution technique et comment financer? Le dernier point n'est pas le moindre. Le financement doit-il être supporté par l'ensemble des citoyens par le biais de l'impôt?

Faut-il faire contribuer les bénéficiaires quand le projet ne profite pas uniformément à l'ensemble de la population? Pouvons-nous le financer sur le budget courant? Ou faut-il recourir à l'emprunt? Autant de questions complexes à résoudre

et pour lesquelles chacun d'entre nous aura un avis différent. Notre mission consiste alors à trouver la meilleure solution pour l'ensemble de la population de Paudex, pour maintenant et pour le futur.

Les projets sont complexes et prennent du temps à se mettre en route, avant qu'un consensus se détache. Il faut concilier des intérêts divergents, imaginer une solution et l'expliquer. Par la discussion,

une communication ouverte et respectueuse, nous arriverons à faire avancer les idées et à les concrétiser. Les défis à relever sont grands et les projets d'aménagement ne manquent pas. Tous nécessitent que nous imaginions ensemble le futur de notre commune.

Jean-François Spring
Président du
Conseil communal

Vigne et vins

850 bouteilles de Pinot noir 2012 seront étiquetées, «Cuvée du Port», selon le dessin d'André Paul, ceci pour marquer la prochaine inauguration du port. Dans nos caves, il n'y a plus de blanc depuis Noël, mais le 2013 tout pétillant est bientôt disponi-

ble. Signalons enfin une perte temporaire de 800 m² de vigne due aux travaux sur la ligne de chemin de fer. Ils seront replantés l'an prochain en blanc et les CFF nous dédommagent intégralement pour les frais et les pertes de récolte.

Manifestations Programme 2014

Paudex: on y travaille, on y habite, on s'y amuse aussi! Participer aux manifestations, c'est l'occasion de lier des contacts entre générations, entre la colline tout là-haut et le lac tout en bas en passant par le centre tout au milieu!

Fête à Paudex: vendredi 27 juin, dès 18h00 à la Campagne Marcel pour une belle soirée d'été avec grillades, gratin de pâtes, animation musicale, lâcher de ballons.

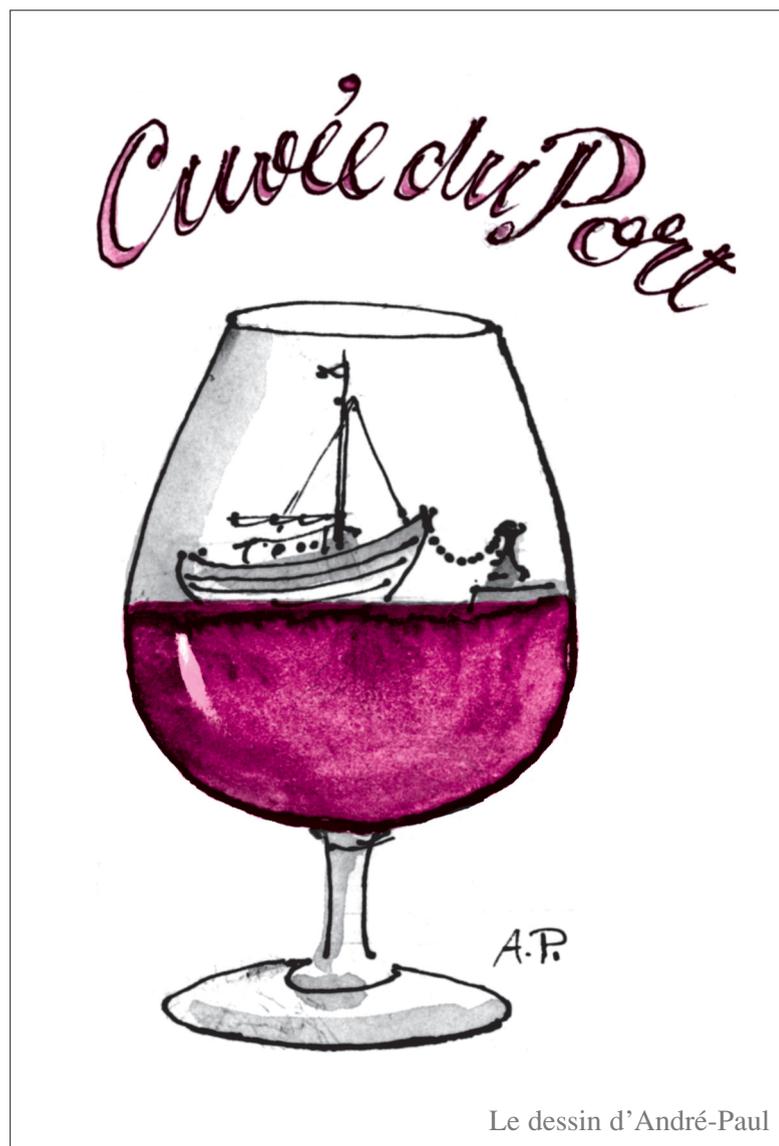
Fête nationale: 1^{er} août au port de Paudex, feux d'artifices, grillade, chant patriotique et danse.

Inauguration du port: date à fixer en fonction des travaux.

Loto des familles pour le camp de ski: à la grande salle de Paudex, vendredi 21 novembre. Petits et grands jouent et gagnent corbeilles garnies, jambons, saucisses, pots de miel ou le gros lot de la soirée!

Et tous les soirs d'été sortez entre amis à la plage de Paudex ou sur l'une des terrasses de nos cafés restaurants. On y est bien.

VB



Le dessin d'André-Paul

Rives du lac

Le dossier «rives du lac» pèse sur la vie communale depuis plus d'une décennie. Interpellations, commissions, plans d'affectation, rapports d'experts, négociations: on peine à trouver un consensus. Bizarrement, les problèmes soulevés par les rives du lac sont inversement proportionnels à leur importance.

Sur nos 762 mètres de rive parcourus en 11 minutes, selon la carte SuisseMobile, on a un port public flambant neuf, un pêcheur professionnel, un cheminement surplombant le lac jusqu'à la jolie plage familiale de Paudex, une grève maintenue sauvage où les chiens peuvent aller librement. 100% du cheminement est au bord du lac, en face d'un magnifique panorama, expliqué par un panneau bien placé. Les accès depuis le bus 8 et le village sont parfaitement sécurisés. A chaque bout de ce cheminement, il y a, à l'ouest, la page de Pully, le port et ses bistrotts; à l'est, les quais de Lutry, ses ports et ses bistrotts; le tout entretenu comme une salle de bal. On peut toujours faire plus et mieux, mais objectivement ce qui est mis à la disposition de la population est en tout point remarquable.

Restent quatre pierres d'achoppement qui sans être de grande importance pour la population de

promeneurs, de baigneurs et de citoyens de Paudex soulèvent la controverse.

Photo 1, le cheminement. Selon le PPE de 1982, entre la plage et la parcelle 256, une zone d'utilité publique de 3 mètres de large est prévue en amont du chemin existant sur une longueur de 45 mètres. Elle n'a pas été abrogée par le PPA de 2003. Un projet d'élargir le cheminement de un mètre a été refusé par le Conseil en 2010. Dossier au point mort pour l'instant sans réelle importance pour le public.

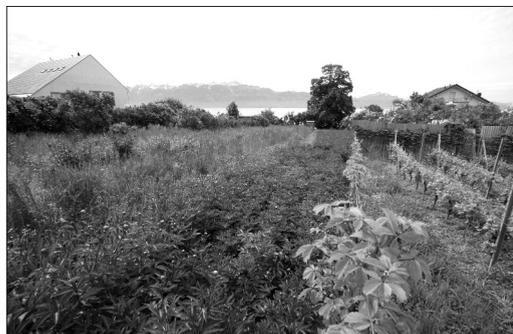


Photo 2, parcelle 256.

Photo 2, parcelle 256. Cette grande parcelle de 2'195 m², peu visible depuis le lac, est au cœur d'un imbroglio juridique depuis plus de trente ans (signature d'en convention entre la commune et Jean Giobellina en 1981). Cette parcelle propriété de Jean-Pierre Bovey est en zone de verdure selon le PPA, donc inconstructible.

Selon la convention de 1981, elle devrait revenir à la commune, mais comme M. Bovey n'est pas vendeur, le dossier est au point mort. Pour voir les

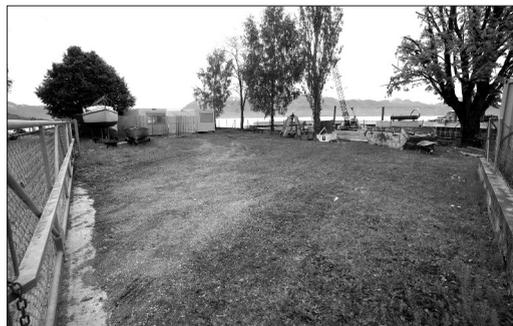


Photo 4, parcelle du port.

choses en rose, on dira que cette petite zone verte au bord du lac n'est pas menacée à long terme, car elle restera inconstructible et qu'elle n'occasionne ni frais ni soucis à la commune. Pour voir les choses en noir, on notera que le public n'y a pas accès.

Photo 3, esplanade. Concernant cette zone, le PPA (2002) prévoit «un bâtiment à proximité du lac destiné à des affectations mixtes, logements, commerces, hôtel, restaurant etc.». Il est d'autre part précisé que l'esplanade peut recevoir des activités liées à la détente et aux loisirs. Actuellement, l'esplanade est totalement privatisée et le bâtiment du Grand Large constitué de seuls appartements.



Photo 3, esplanade.

Pierre d'achoppement: le projet prévu de restaurant ou d'hôtel n'a pas trouvé de promoteurs et le règlement adopté ne pouvait pas clairement l'imposer. D'où la situation actuelle. A noter les nombreux restaurants à immédiate proximité entre

Pully, Paudex et le port de Lutry.

Photo 4, parcelle du port. En 2009, à quelques mètres de l'esplanade, la commune a acheté à l'Etat de Vaud, pour une somme de 15'200 fr, une parcelle de 474 m² au bord du port. Une petite parcelle de 331 m², à un propriétaire privé, jouxte ce terrain. Toutes les deux sont inconstructibles. Les deux réunies permettraient de créer un petit espace pour jeunes enfants avec tables et tonnelles, ce qui animerait encore la zone du port.

Municipalité, commission du conseils et experts cherchent à trouver des solutions raisonnables à ces problèmes qui ne remettent pas fondamentalement en cause l'intérêt public et l'aménagement des rives du lac. Nous reviendrons sur ce dossier dans le prochain *Coquadit*.

Claude Quartier



Photo 1, le cheminement.

Le SDIS Ouest-Lavaux

En matière de défense contre l'incendie, jusqu'à fin 2013, Paudex était alliée à Lutry sous la bannière du SDIS «Porte de Lavaux». De leur côté, les Communes de Belmont et Pully étaient réunies sous la dénomination SDIS «La Paudèze». Début 2011, l'ECA a donné à ces deux entités un délai au 1^{er} janvier 2014 pour fusionner et ne for-

mer dès lors plus qu'un seul SDIS.

Sous la conduite d'un Comité de pilotage composé des municipaux en charge du feu des quatre communes, les démarches administratives ont été menées à bien. Un nouveau règlement ainsi qu'une convention intercommunale ont été élaborés puis adoptés par les différentes autorités.

Le 1^{er} janvier 2014 voyait donc l'avènement du SDIS «Ouest-Lavaux». Ce service se base sur trois casernes idéalement disposées sur le territoire qu'il recouvre: Pully à La Clergère, Lutry aux Champs et Belmont-sur-Lausanne à la Route d'Arnier. Le bureau de l'Etat-major est situé au sous-sol du bâtiment administratif de Paudex.

Les forces du SDIS «Ouest-Lavaux» sont constituées de 200 pompiers et 18 véhicules. Elles sont appelées à intervenir plus de 300 fois par an et veillent sur un bassin de 35'000 habitants.

F. Wulliemier

Discussion autour du prix des places

Stupéfaction à la publication du prix des places du port: de 2918 fr pour 15 m² à 8560 fr/an pour la plus grande. Les anciens locataires payaient entre 500 et 600 fr par an! L'augmentation est substantielle. A noter que les places de pêcheur sont à 600 fr/an, car c'est de leur gagne-pain qu'il s'agit. Articles dans les journaux, lettres de protestation: les utilisateurs découvrent avec ébahissement, ce que «autofinancement» veut dire! Pourtant les choses sont claires depuis toujours.

Lorsque le Conseil communal a approuvé le préavis pour le financement de la construction du port par la commune, il a été décidé que les dépenses devaient être exclusivement autofinancées par les locataires des places d'amarrage. Dans un futur proche, Paudex a d'importants investissements d'intérêt

public à réaliser comme l'aménagement des bus à haut niveau de service ou la réfection du collège et du bâtiment communal. D'où la décision de ne pas subventionner par l'impôt un port de plaisance.

Dans le préavis 01/2012 concernant le crédit d'ouvrage de 4,7 millions avec des charges d'exploitations annuelles de 317'000 fr, le coût des places avait déjà été estimé. Le Conseil a accepté le préavis à l'unanimité. Dans le préavis 01/2014, concernant le règlement du port, ces prix ont été confirmés. Là encore, le Conseil a accepté ces tarifs à l'unanimité. Cela fait donc plus de deux ans que ces locations sont connues et que par deux fois le Conseil les a acceptées. On peut les trouver élevés mais on ne doit pas jouer les étonnés.



Location et gestion des ports

Les tarifs dans les anciens ports sont très bas, entre 280 fr et 1080 fr par an dans le vieux port de Lutry selon les places. Ces locations peu élevées expliquent pour une part la pénurie chronique de places, car personne ne lâche jamais un amarage à 300 fr/an! Cela favorise

aussi les bateaux ventouses, car il n'y a pas besoin de rentabiliser une location de moins de 500 fr/an. Avec des tarifs correspondant aux investissements dans un port moderne, on verra probablement plus de mouvements dans les baux et sur les eaux. Faut-il le regretter?

CLQ.

Pully, Paudex, Belmont et Lausanne

Collaborations des services techniques

Les directions des travaux et des services industriels des communes de Pully, Paudex, Belmont et Lausanne collaborent depuis plusieurs années dans les domaines de l'eau potable (alimentation en gros), de la voirie (service hivernal), de l'assainissement (step de Vidy), des déchets (déchetterie de la Perraudettaz), de l'électricité (planification de réseau et télérelevage de clients professionnels), du gaz (distribution jusqu'au client

final) et de la route et de la mobilité (axes forts de transports publics). La bonne conception et l'entretien de nos infrastructures techniques publiques eau, électricité, gaz, transports et communication, est un facteur de bien être pour nos habitants et de croissance économique. C'est précisément une des missions critiques de chaque autorité communale.

Petite ou grande commune, il est impossible d'imaginer que nous puissions avoir une infrastructure de qualité sans la syner-

gie de nos compétences et de ressources. La commune de Paudex, la plus petite des quatre communes, est ravie de faire partie de cette alliance. Elle est ravie parce qu'elle peut compter sur des partenaires de poids. Des partenaires qui, grâce à leur expertises et moyens, peuvent déployer des solutions fiables, techniquement maîtrisées et orientées avenir.

Certes nous y avons beaucoup à gagner, mais pas seulement, car le «qui peut le plus peut le moins», n'est pas force-

ment économiquement productif pour la grande et la petite commune. Et c'est précisément là que nous intervenons pour enrichir le cahier des charges avec des critères de nos spécificités de petite commune, et orienter les choix techniques vers des solutions plus flexibles et optimisées.

C'est le WIN – WIN souhaité comme charnière de succès de ce partenariat.

Farhad Kehtari
Municipal

Vallon de la Paudèze

Le plan de quartier du Vallon de la Paudèze a été approuvé par le Conseil en 2008. Le bureau d'architecture Archilab à Pully a mis à l'enquête un vaste projet comprenant 9 bâtiments et 70 logements tous à louer. Le premier bâtiment en bas de la parcelle est déjà bien avancé. Il offrira 25 appartements de 2 à 4 pièces et 3 surfaces com-

merciales ou de bureaux, ainsi que 23 places de parc intérieures et 7 extérieures. La fin des travaux est prévue pour le printemps 2015. La construction des autres bâtiments devrait démarrer cet été.

A.M

25 appartements bientôt disponibles à Paudex.



La Chronique de Paudex

décembre 2013 à mai 2014



1. Manif à Paudex

Décembre 2013: Près de 300 citoyens ont manifesté devant la poste de Paudex exprimant leur courroux quant à la fermeture de leur poste. Malgré la volonté de la majorité des Paudèziens et des multiples interventions dans la presse, la radio et la TV, la poste a fermé son office et ouvert en mars 2014 un point de vente au service minimum à la pharmacie de Paudex. La poste n'est plus un service public mais une entreprise à but purement lucratif.



2. Réception des nouveaux citoyens

Février 2014: Les autorités de Paudex ont fêté les nouveaux habitants de Paudex et les jeunes gens ayant atteint cette année leur majorité civique. L'occasion pour le Sergent-Major Mirko Haari de parler sécurité et d'exprimer les objectifs et l'organisation de la Police de l'Est Lausannois. De son côté, le pasteur Etienne Pidoux apporta son message spirituel et apprécié.

3. L'hommage de Blancpain à la CGN

Dans la dernière édition de ses lettres du Brassus la Manufacture de Montres Blancpain dont le siège administratif est à Paudex, rend hommage à la Flotte Belle Epoque de la CGN. L'occasion de lire les commentaires du conseiller communal de Paudex Aldo Heymoz, ancien premier capitaine de la Compagnie Générale de Navigation.

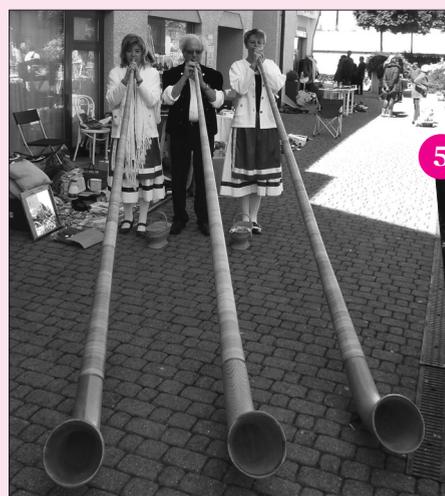


4. Rotary à Paudex

Sur l'initiative du Rotarien et Municipal de Paudex Alain Meystre, le Rotary de Lavaux a été reçu à la grande salle de Paudex au cours d'un dîner et d'une fête mémorables.

5. Vide-greniers

17 mai 2014: Première manifestation organisée par la toute jeune Association des Commerçants et Artisans pour le Développement de Paudex: le vide-greniers du 17 mai a réuni près de 40 stands d'exposition. Au programme: apéritif et super concert de cor des Alpes, organisés par le musicien de Paudex Nicolas Battaglia.



13 mai, l'ACADP est née

L'Assemblée générale constitutive de l'Association des commerçants et artisans pour le développement de Paudex (ACADP) a eu lieu le 13 mai. Mirko Haari a été nommé président, les statuts et le budget ont été acceptés.

Dans une commune sans sociétés locales, peu individualisée, car prise entre deux grandes communes voisines et faisant partie de l'agglomération lausannoise, il y a le risque de devenir une cité dortoir, inexistante du point de vue social. Ce que personne ne désire. A l'initiative

d'un groupe de commerçants et de Mirko Haari, qui en tant que policier responsable de la sécurité à Paudex sait ce que proximité veut dire, l'idée d'une Association a germé. Premier ballon d'essais en décembre 2013 avec une raquette des commerçants très bien fréquentée, puis le 17 mai dernier avec le vide grenier sur la place du village, lui aussi un succès. Animer le centre du village, promouvoir les échanges entre le haut et le bas de la commune, publier trois fois par année le Trait-d'Union, un bulletin d'information sur les com-



Association des Commerçants
et Artisans pour le
Développement de Paudex

Le Trait-d'Union – bulletin
d'information

Le logo de l'Association s'inspire du coq de Paudex.

merçants et les festivités à venir, l'ACADP a des ambitions. La Municipalité se félicite d'une initiative qui permet de promou-

voir le commerce local et de donner un surplus d'âme à la commune de Paudex.

Cl.Q.



Le camp de ski s'est déroulé du 10 au 14 mars aux Mosses dans d'excellentes conditions. Il a réuni 38 élèves accompagnés sur les pistes par quatre moniteurs. Pour de nombreux petits ce fut l'occasion de découvrir la neige et de quitter pour la première fois le nid familial. Une belle expérience, unique à Paudex.



La commune de Paudex est heureuse de soutenir un projet d'école en forêt, ceci en collaboration avec notre établissement scolaire, la Fondation Education 21 (www.education21.ch), Silviva (www.silviva.ch), et le WWF. M^{me} Carole Immer, ayant été formée pour cette activité, emmène ses élèves faire l'école en forêt deux matins par mois depuis l'automne passé.

Moi, Julien, 5 ans

Ce matin, pour partir à l'école, ma maman m'a mis une salopette imperméable. Dans mon sac à dos, une gourde et une récré. On a grimpé dans Paudex pour aller retrouver notre forêt. Quand on est arrivé, on a chanté une chanson pour dire bonjour aux copains et aux arbres. Puis, pour pouvoir entrer, on a dû dire un petit mot secret à l'oreille de la maîtresse, un petit mot qui parlait du printemps. Moi j'ai dit «feuille verte!». On a retrouvé notre «canapé forestier», celui qu'on a fabriqué nous-mêmes avec des branches. C'est là qu'on fait du feu pour se réchauffer. La maîtresse nous a dit d'aller choisir une baguette magique pour «réveiller les bourgeons» tout doucement. Et puis, elle nous a donné un petit

bout de ruban rouge. On a choisi une branche où l'accrocher; comme ça, la prochaine fois, on pourra regarder si les bourgeons se sont bien réveillés! Mon copain Mathieu a eu l'idée de faire une chasse aux œufs. On a déguisé des pives en œufs de Pâques en enroulant de la ficelle de couleur autour et on les a cachés. Il y en avait 12 mais on n'en a retrouvé que 7! On cherchera encore la prochaine fois! C'était déjà l'heure de redescendre à l'école. «Ça passe vite dans la forêt! »

Arielle Martin

Avec un chaleureux merci à Arnaud Secrétan qui a la gentillesse de prêter son coin de forêt pour permettre la réalisation de ce projet.



4 avril: «Le coup de balai» a réuni les quatre classes du collège de Paudex, l'UAPE et la garderie «les petits pas». Les enfants ont passé l'après-midi à nettoyer les abords de l'école et le centre du village, ceci en compagnie des employés de la voirie. Les déchets récoltés ont ensuite été triés. L'après-midi s'est terminée par un goûter sous un beau soleil de printemps.

Elagage des arbres et haies

La végétation reprend ses droits au printemps. Elle allonge ses branches et étale ses feuilles au soleil en utilisant l'espace à disposition. Pour ne pas être envahi, il faut tailler, élaguer et faucher ce qui dépasse.

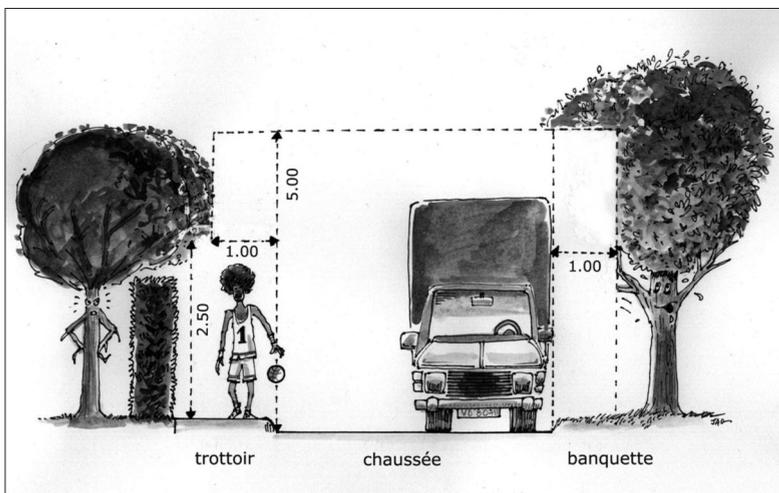
Les propriétaires de haies et d'arbres situés en bordure de routes cantonales et communales taillent en respectant les distances légales, à savoir celles figurant aux articles 8, 9 et 10 du règlement d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes. Hauteur 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue;

2 mètres dans les autres cas. Plantation à au moins un mètre de la limite du domaine public ; les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

Les arbres sont taillés à une distance d'un mètre de la route et à une hauteur de 2.5 mètres s'il y a un trottoir ou de 5 mètres s'il n'y en a pas.

La municipalité remercie les propriétaires qui, sans attendre une injonction des services communaux, s'appliquent à maintenir leur végétation aux distances légales.

La Municipalité



Huile et mégots !

Dans l'exercice de notre activité pour la voirie et le service technique, nous avons constaté à plusieurs reprises que des canalisations d'eaux usées des toilettes partiellement bouchées, parfois même jusqu'à la moitié de la hauteur, par de la matière blanche et dure ressemblant à du calcaire. Il s'agit d'huile de consommation (friteuse, huile de rôtissage...) déversée dans les WC ou les éviers qui, en refroidissant, se solidifie et bouche les égouts. Pour éviter de tels désagréments, ne vous débarrassez jamais des vieilles huiles dans les toilettes mais apportez-les à l'écopoint de la Bordinette où se trouvent :

- Un conteneur de 300 litres pour la récupération d'huiles alimentaires (huiles végétales).
- Un conteneur de 300 litres pour la récupération d'huiles industrielles (huiles de vidange, huiles minérales).

Les restes d'aliments ne doivent pas non plus être jetés dans les WC, car non seulement ils bouchent les canalisations et encombrant la station d'épuration (STEP), mais ils nourrissent les rats que l'on rencontre lorsque nous débouchons des conduites.

Les mégots sont des déchets !

Les grilles de sol des eaux claires qui sont au bord des trottoirs et le long des routes ne sont pas reliées au réseau des eaux usées, et l'eau arrive directement au lac Léman sans passer par la STEP. Par conséquent les produits de nettoyage, les mégots de cigarettes et autres produits indésirables ne doivent pas atterrir dans ces grilles.

Quant aux mégots, il semble que les fumeurs ne les considéraient pas comme

des déchets, car beaucoup de restes de cigarette sont jetés par terre sur le territoire de la commune, voire dans les bacs à fleurs ! Le bord du lac n'est pas épargné, ni la plage de la Pierre-Ronde.

Pour éviter cette pollution sournoise, des cendriers de poche sont disponibles gratuitement au bureau communal, ainsi qu'à la plage de la Pierre-Ronde. On vous l'offre : profitez-en !

Merci d'avance de votre collaboration pour maintenir un environnement sain dans l'intérêt de tous !

Pascal Bessat,
resp. de l'équipe voirie

Attention aux herbicides !

D'abord félicitation à la population pour ses efforts et son engagement pour préserver à notre petite échelle communale notre «Mère nature». C'est parfois lors des voyages dans d'autres pays et sur d'autres continents que nous constatons malheureusement que ce n'est pas le cas partout.

Avec le retour des beaux jours rappelons que les produits de traitements (phytosanitaires) sont une chimie à utiliser avec discernement. Mal employés, ils génèrent une pollution infiniment difficile à éliminer qui nuit à l'environnement et modifie la structure des biotopes à long terme.

Par exemple, lorsqu'on utilise par beau temps, à trop forte dose, un désherbant tel que le Roundup (maintenant interdit) ou le Touch-down (moins nocif), les surplus de produit sont emportés par la pluie,

s'infiltrant dans les sols et altèrent la qualité des eaux jusque dans les nappes phréatiques. Ou bien ils se retrouvent dans le lac par le réseau de collecte des eaux claires et intoxiquent les êtres vivants qui s'y trouvent. Un désherbage bien mené permet d'éviter ces pollutions indésirables.

Conseils pour désherber malin
Traitements

- Évitez au maximum le traitement chimique. Au pire ne le faites qu'une année sur deux.
- En cas de traitement, éliminez les restes de produits chimiques de façon appropriée, par exemple lors des deux journées annuelles de récupération des déchets toxiques

(les premiers samedis de mai et d'octobre).

- Favorisez l'utilisation des auxiliaires naturels pour lutter contre les parasites. Notamment les coccinelles qui peuvent être achetées à l'état de larves dans des établissements spécialisés.

Dispersez-les dans vos cultures, elles se feront une joie d'y dévorer les pucerons, rongeurs de feuilles et autres suceurs de sève.

- Pour désherber, utilisez l'eau chaude de cuisson de vos pâtes ou pommes de terre qui, versée sur les mauvaises herbes, les brûlera.

Préventions

- Acceptez les «mauvaises herbes» qui donnent de la couleur et de la

vie dans votre jardin. Cela se fait de plus en plus.

- Préférez l'herbe de prairie tondue au gazon d'un terrain de golf. En plus de ses qualités écologiques, elle vous fera économiser du temps et de l'argent en produits sélectifs et engrais.
- Pratiquez le désherbage manuel comme exercice physique.

Pour plus d'informations consultez le site très riche en informations de toutes sortes concernant les jardins et les chemins:

www.cocci-logique.ch

L'équilibre de l'écosystème de notre planète dépend aussi de nous ! A nous de faire tout juste !

Ulysse Rios,
jardinier paysagiste



Administration communale

Nouvelles tâches, nouveau visage

Notre administration communale a changé de visage. Elle a pris des couleurs, modifié son espace, augmenté son personnel et rétabli un horaire d'ouverture complet.

Les travaux administratifs sont toujours plus nombreux, les exigences cantonales et fédérales arrivent aussi dans notre petite commune et nous avons les mêmes obligations que nos grandes sœurs d'à côté! Tout est plus pointu, plus précis, plus exigeant. Notre population aspire à un environnement et à des prestations de qualité et nous nous

devons d'y répondre à sa satisfaction.

Sans vouloir entrer dans des explications rébarbatives et des statistiques ennuyeuses, citons quelques sujets qui nous ont occupés ces dernières années. Ils peuvent être administratifs, juridiques ou au bénéfice du confort de chacun.

– Depuis l'an 2000, les registres sont harmonisés. Identité, famille, commune de domicile, adresse, logement occupé: pour chaque personne toutes ces données autrefois disparates sont maintenant liées entre elles. Ceci nous mène à moyen terme à mettre en place la

cyberadministration ou l'échange des données électroniques. Pour l'instant nous ne voyons que la charge de travail supplémentaire mais demain, nous profiterons de cette rationalisation.

- Nous avons mis en place la nouvelle réglementation sur l'élimination des déchets basée sur une loi fédérale que notre canton a dû faire appliquer par les communes dès le 1^{er} janvier 2014.
- Nous avons réalisé notre nouveau port, adopté la réglementation du quartier du Vallon de la Paudèze qui se construit actuellement, entretenu notre

réseau de service souterrain, modernisé notre réseau routier et notre éclairage public, amélioré nos écopoints, entretenu nos bâtiments communaux, créé une UAPE et une garderie, élargi l'offre d'accueil de jour pour les enfants et, nous l'espérons, répondu aux attentes de notre population.

Tous ces projets imposés par l'Etat ou réalisés par la commune ont changé le visage de Paudex. Ils ont pu être réalisés grâce à une administration souple, polyvalente et compétente.

Ariane Bonard
Secrétaire municipale

Une équipe à votre service

Pour assumer toutes les tâches et bien d'autres encore, il a fallu renforcer notre équipe de l'administration. La Municipalité en était convaincue. Le Conseil communal a validé la charge financière et nous avons finalisé ce projet le 1^{er} avril 2014.



Nicolas Chronakis.

C'est à cette date que M. Nicolas Chronakis nous a rejoints. Ce jeune collaborateur a obtenu son CFC d'employé de commerce à la Ville de Pully en juin 2013. Il est donc rompu au langage administratif et aux travaux inhérents à notre domaine. Son cahier des charges: la réception, le contrôle des habitants, le bureau des étrangers, la gestion administrative du port et des déchets et la tenue de notre site internet. Et comme chacun des collaborateurs, il doit

aussi s'intéresser à l'ensemble des travaux administratifs, car le travail ne manque pas.

Pour l'accueillir, nous avons procédé à quelques travaux modifiant l'environnement des bureaux. La nouvelle configuration a pour avantage une meilleure occupation des lieux et une synergie accrue entre les collaborateurs. Il est en effet important que chacun échange, écoute et comprenne l'ensemble des travaux afin de pouvoir aider, soutenir et remplacer son collègue en cas de besoin.

Bienvenue à Nicolas et espérons que sa vie professionnelle lui apportera satisfaction et intérêt. Sa collaboration active est d'hors et déjà appréciée par toute notre équipe.



Luan Jakupi.

L'administration communale actuelle est composée de:

- M^{me} Ariane Bonard, Secrétaire municipale, responsable du secrétariat général et du personnel.
- M^{me} Emmanuelle Courvoisier, Secrétaire municipale adjointe, responsable du service des constructions, du cadastre et des naturalisations.
- M. Pierre Curchod, Boursier, responsable du service comptable et des services industriels.
- M. Nicolas Chronakis, Secrétaire, responsable de la réception, du contrôle des habitants et bureau des étrangers.
- M^{me} Viviane Bugnon, Secrétaire à 50 %, responsable des manifestations.

- M. Luan Jakupi, Apprenti de commerce depuis 2013 pour une durée de trois ans.

L'administration est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces heures si cet horaire ne vous permet pas d'accomplir vos démarches administratives.

N'hésitez pas: notre personnel peut répondre à vos demandes et à vos interrogations. Il peut vous soutenir et vous conseiller dans certaines démarches. Nous nous réjouissons de vous accueillir dans notre nouvel environnement.

A.B

Français en jeu

Pour les parents non francophones, l'école vaudoise est pleine de mystère. Les communes de Belmont, Lutry, Paudex, Pully ont organisé cette année des cours de français gratuits pour apprendre le français et mieux connaître le milieu scolaire. Le succès est au rendez-vous avec 75 inscriptions alors qu'on en avait prévu 25!

Plus d'information:

www.francaisenjeu.ch

Charly Maurer, Serge Voruz

Deux personnalités nous ont quittés.

En six semaines, la Commune de Paudex s'est séparée de deux ex-syndics, Charly Maurer et Serge Voruz, et cela est une grande perte pour notre communauté.

Charly Maurer a été conseiller communal de 1970 à 1977 puis conseiller municipal de 1978 à 2001 et syndic de 1994 à 1997. Pendant 31 ans, il s'est dévoué à la cause



Charly Maurer, 31 ans au service de la commune.

publique en ne ménageant pas sa peine pour le bien-être de notre commune. Je ne l'ai connu qu'à la fin de sa vie et j'ai découvert un homme humble, engagé, chaleureux, dévoué, disponible et toujours prêt à aider les autres.

Serge Voruz a été 21 ans au service de la collectivité publique en tant que

conseiller communal, président du conseil puis syndic pendant 14 ans. Rassembleur, homme de proximité, abordable, à l'écoute de ses concitoyens, il était très attaché aux fondements de notre démocratie. J'ai eu l'occasion de travailler plusieurs années sous sa houlette et j'ai eu énormément de plaisir à collaborer avec lui, il m'a initié au métier de syndic et je lui en suis reconnaissant.

Si nous avons tous pu assister à la cérémonie religieuse de Charly Maurer, Serge Voruz, selon son désir a été inhumé dans l'intimité avec sa famille, les colla-

borateurs de l'administration communale et la municipalité.

Les volontés de Serge ont été respectées à la lettre et pour ceux qui le souhaitent, un livre du souvenir est à disposition dans le foyer. N'hésitez pas à y écrire ce que vous ressentez et nous remettons ce document en temps voulu à sa famille.

Nous garderons de Charly et de Serge un souvenir ému et présentons à leurs proches toute notre sympathie.

Serge Reichen, Syndic

Le pasteur Etienne Pidoux prend sa retraite

Etienne Pidoux, après avoir été actif dans le domaine de l'enseignement a trouvé sa vocation comme pasteur. Homme de terrain, disponible, traitant les problèmes avec bon sens, Etienne a toujours trouvé les solutions optimales à tous les problèmes qu'il a été appelé à résoudre.

Grâce à la complicité d'Etienne, natif de Forel-sur-Lucens, qui, enfant faisait sonner les cloches de la paroisse et de feu notre syndic honoraire Serge Voruz, qui, jeune jouait de l'harmonium dans ce même village, l'orgue de notre chapelle a trouvé sa place au sein de l'église rénovée de Forel-sur-Lucens. Allez lui rendre visite. Vous trouverez la clef sur un clou, à gauche en haut de la porte d'entrée.

Une page se tourne pour notre pasteur qui, depuis Gryon où il va s'établir, pourra se consacrer à sa passion, à savoir le vol à voile.



Etienne Pidoux, à la retraite; Serge Voruz, décédé: deux personnalités aimées qui nous quittent.

Collaborer avec Etienne fut un vrai privilège. Lorsque l'église du Prieuré a été détruite par un incendie le plan b a immédiatement mis en place et la chapelle œcuménique de Paudex a pu se substituer au Prieuré pour continuer à célébrer les offices. Puis, les églises, signe des temps modernes, ont dû se restructurer et Etienne nous a annoncé que les effectifs réduits ne permettraient plus de maintenir un lieu de culte à Paudex.

Mais, comme dans les bons films, le dénouement fut heureux.



David Freymond, le nouveau pasteur dès le 1^{er} août de la paroisse Pully-Paudex.

Il aura tout le loisir d'observer la piste de Bex d'où il pourra décoller aussi souvent qu'il le souhaitera et ainsi évoluer plus près du Patron.

Au nom des autorités de Paudex, nous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle étape à

Etienne et son épouse Anne-Martine. Et bienvenue à notre nouveau pasteur David Freymond, formellement élu le 11 mai

comme pasteur titulaire de la Paroisse Pully-Paudex.

Serge Reichen, Syndic

Jubilés

Traditionnellement, Paudex invite ses citoyens âgés de 80-90-95 et plus à une petite agape dite du jubilé. Au sens stricte du terme le jubilé est une fête juive religieuse célébrée tous les cinquante ans ou à l'occasion du cinquantenaire d'un mariage ou de l'entrée dans une profession. Les catholiques ont ramené à 25 ans le temps entre deux jubilés et la commune de Paudex à 5 ans. Tant mieux, on fête ainsi plus souvent !

Le 6 mai, ont été reçus par le syndic et M^{me} Martin, M^{mes} Suzanne Crousaz et Marie Cernigoi accompagnées de leurs enfants et le 11 février M^{mes} Marie-Louise Masson, Léopoldine Pirker, Yvette Dotrens-Robatel et M. Hans Wallstén, l'inventeur du sten (ce nom est dérivé du nom de l'inventeur Wall-sten) dont 50'000 exemplaires sont posés chaque année en Suisse sur des cœurs défaillants. A tous, rendez-vous au prochain jubilé !



Mesdames Crousaz et Cernigoi honorées.